

**DEMANDE D'UTILISATION D'UN COMPTE EPARGNE-TEMPS  
SOUS FORME DE CONGES**

Décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 - Arrêté interministériel en date du 28 juillet 2004 BO n° 40 du 4 novembre 2010

**CETTE DEMANDE DOIT ETRE TRANSMISE AU RECTORAT – DPAE  
UN MOIS AVANT LA DATE DE DEBUT DU CONGE SOLLICITE**

*Pour les personnels qui sont dans l'incapacité d'accéder à l'outil Agadir (agents affectés en EPLE,..) :*

Nom : ..... Prénom : .....

Corps et grade (ou nature et date du contrat): .....

Fonctions exercées : .....

Service ou Etablissement : .....

Affectations précise (établissement/service/bureau) : .....

Quotité de travail :  Temps complet  Autre (à préciser) .....

**Demande un congé au titre de son compte épargne-temps\***

De : ..... jours sur CET « ancien régime »

De : ..... jours sur CET « nouveau régime »

Du ..... Au ..... Inclus.

Détail de la demande - année de référence concernée : année scolaire et universitaire 2021/ 2022

CET	Nombre de jours épargnés à la date de la demande	Nombre de jours demandés à débiter du CET	Solde du nombre de jours épargnés sur le CET
CET « ancien régime »			
CET « nouveau régime »			

Lieu et date de la demande : .....

Signature:

Visa et avis du supérieur hiérarchique :

\* Choisir le cas échéant le CET sur lequel seront retranchés les jours utilisés